

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, ETHIOPIE B.P. 3243 Téléphone : +25111517 700 Télécopie: 517844/512622

**TRENTIÈME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION**

**28-29 JANVIER 2018
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE**

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE,**

S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT

Excellence Monsieur le Président en exercice,

Excellences Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union,

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,

Monsieur le Président de l'Autorité palestinienne,

Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes,

Mesdames Messieurs les représentants de la communauté diplomatique,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Notre Sommet se tient dans un contexte marqué non seulement par l'acuité des défis auxquels notre continent est confronté, mais aussi par les incertitudes qui pèsent sur le système international. La situation est telle qu'elle fait dire à beaucoup que nous sommes à la croisée des chemins.

Fortes sont les attentes qui entourent ce Sommet ordinaire de janvier, qui est aussi l'occasion du passage de témoin d'un Président en exercice à un autre. Aussi voudrais-je rendre un hommage mérité au Président Alpha Condé de Guinée, qui a dirigé, avec détermination et conviction, notre Union au cours de l'année 2017.

Monsieur le Président, votre engagement panafricain et votre dynamisme ont été pour nous, à la Commission, pour moi et mes collaborateurs, en particulier, une source inestimable d'inspiration et de motivation. Vous quittez le perchoir, certes, mais votre accompagnement, j'en suis sûr, ne nous fera pas défaut.

Ce perchoir vous l'avez cédé à votre frère, le Président Paul Kagamé. L'engagement, l'esprit réformateur et le talent gestionnaire du Président Paul Kagamé nous enthousiasment. Il ne fait guère de doute que le flambeau sera bien tenu.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons à un moment où le multilatéralisme connaît un affaissement préoccupant, alors même que ses principes semblaient être construits sur des bases solides.

Les mois écoulés ont vu nombre de développements qui attestent de la gravité des risques auxquels nous sommes confrontés. En témoignent la multiplication de mesures unilatérales qui ont le potentiel d'affaiblir dangereusement la capacité de la communauté internationale à répondre efficacement aux défis complexes auxquels elle est confrontée, la montée des égoïsmes nationaux, la banalisation de la xénophobie et le rejet de l'autre. Autant de signaux indicatifs d'un recul des valeurs d'égalité, de solidarité et de justice.

Nous nous devons de marquer notre préoccupation face à ces évolutions, de réitérer notre attachement aux valeurs de solidarité, de tolérance et de respect mutuel. Il y va de la survie de l'humanité.

Cette particularité du contexte international se double des épreuves internes que traverse notre continent. La violence continue d'être une réalité qui afflige le quotidien de millions d'Africains en différentes zones de conflit.

A cela s'ajoute la prégnance du fléau du terrorisme, qui continue à faire des ravages dans le bassin du Lac Tchad, le Sahel et la Corne de l'Afrique.

Par ailleurs, notre situation économique n'est pas à la hauteur des exigences de notre développement. En effet, si l'Afrique a enregistré un taux de croissance de 5% de 2000 à 2014, les perspectives semblent moins bonnes pour 2017-2018, et ce dans un contexte de faible diversification de nos économies, d'insuffisance en matière de gouvernance et d'absence d'inclusivité sociale, laissant pour compte des millions d'Africains, sans éducation, sans travail, sans protection sociale, exposés à la pauvreté.

Cette donne nous rappelle, avec une éblouissante clarté, l'impératif du renforcement de l'unité de notre continent et l'urgence de joindre résolument nos paroles à nos actes. Notre respect, notre dignité et la défense des intérêts bien compris de nos peuples sont indiscutablement à ce prix.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de la promptitude de la réaction de nombreux Etats membres, personnalités et citoyens ordinaires aux images abjectes de migrants africains maltraités par des réseaux criminels en Libye.

La Commission n'a ménagé aucun effort pour aider à faire face à cette situation, y compris à travers le rapatriement de milliers de migrants. C'est ici pour moi l'occasion de saluer l'étroite coopération entre l'Union africaine, les Nations unies et l'Union européenne, dans le cadre d'un partenariat tripartite porteur d'action efficace et prompte.

Le règlement durable du problème de la migration irrégulière exige cependant d'aller bien plus loin. Il nous faut créer des perspectives pour les jeunes qui s'embarquent dans l'aventure de la traversée d'étendues désertiques et d'océans à la recherche d'un illusoire paradis de l'autre côté de la Méditerranée.

C'est la raison pour laquelle le Sommet a déclaré 2017 Année de la jeunesse, avec pour objectif de tirer profit du dividende démographique, en investissant dans cette catégorie de notre population. Ma gratitude va au Président Idriss Déby Itno, en sa qualité de Champion de ce thème, pour l'engagement avec lequel il s'est acquitté de cette responsabilité.

Au cours des douze mois écoulés, la Commission a pris nombre de mesures et d'initiatives pour précisément donner un contenu concret à l'Année de la jeunesse, que

ce soit en matière d'emplois, de formation professionnelle ou de volontariat. Les efforts entrepris doivent d'évidence aller au-delà de 2017.

J'appelle les Etats membres à traduire dans les faits les engagements par eux pris. A cet égard, il est crucial que tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait procèdent à la signature et à la ratification de la Charte africaine de la jeunesse. Donnons-nous comme délai juillet 2017, avec la tenue du Sommet de Nouakchott, pour atteindre cet objectif et rendre ainsi cet instrument universel à l'échelle du continent.

Pour ma part, j'envisage de désigner, dans les prochaines semaines, une envoyée spéciale pour la jeunesse. Parallèlement, nous avons, dans le cadre de la réforme institutionnelle de notre Union, fait nombre de propositions visant à accroître la place faite aux jeunes, y compris à travers un système de quotas.

Les atteintes à la dignité humaine observées sur notre continent indiquent, s'il en était besoin, combien le combat pour les droits de l'homme reste d'actualité, combien il demeure un impératif. La commémoration du centenaire de Nelson Mandela, ce grand fils de l'Afrique dont la détermination et l'attachement à nos idéaux seront à jamais gravés dans les annales de l'histoire, nous offre l'occasion de renouveler notre engagement à œuvrer au respect scrupuleux des textes que nous avons librement adoptés.

Fort de cette conviction, je réitère mon soutien total à toutes les institutions panafricaines en charge des questions des droits de l'homme, et les encourage à persévérer dans l'action qui est la leur. Leur effectivité et indépendance sont le gage le plus sûr de la réalisation des aspirations qui sont les nôtres en matière de droits de l'homme.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le message dont les sonorités s'élèvent de toutes les régions du continent et de toutes les catégories sociales qui composent nos peuples est simple et unique : accélérez la réforme de l'Union, notre outil de combat ; accélérez l'intégration, passage obligé de notre développement ; accélérer les efforts de promotion de la paix, de la justice et de l'inclusion, conditions essentielles à la cohésion sociale.

Il est heureux, à cet égard, de constater que la première phase des négociations sur la Zone de libre-échange continentale a été franchie avec succès. Il est attendu de ce Sommet qu'il adopte l'Accord y relatif et fasse siennes les recommandations du Champion de cette initiative, le Président Mahamadou Issoufou.

Un autre projet phare de la première décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063 porte sur le lancement, au cours de ce Sommet, du Marché unique pour le transport aérien en Afrique. Voilà une initiative dont la concrétisation est attendue depuis bien longtemps.

Dans la même démarche, j'appelle à l'adoption par le Sommet du Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain. Il s'agit, ce faisant, de faire en sorte que nos citoyens, qui éprouvent tant de difficultés et subissent souvent d'innombrables

humiliations pour se déplacer hors d'Afrique, cessent enfin d'être des étrangers sur leur propre continent.

Au cours des douze mois écoulés, l'Union africaine a entrepris nombre d'autres activités dans des domaines aussi variés que l'industrialisation, les infrastructures, l'agriculture, l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'égalité des genres et la gouvernance.

Il est clair que tous ces efforts gagneraient à être mieux connus de nos concitoyens. Leur manque de visibilité sape la légitimité de notre Union et perpétue la perception, injuste, d'une institution qui ne serait rien d'autre qu'un forum de discussions sans impact réel.

Il est deux autres questions sur lesquelles je voudrais insister. D'abord, la lutte contre les flux illicites de capitaux hors d'Afrique. Le rapport du Panel de haut niveau dirigé par le Président Mbeki a établi l'ampleur de ce fléau. L'arrêt de cette hémorragie est impératif. Les Etats membres doivent faire de ce combat une priorité.

De façon connexe, nous devons saisir l'occasion du thème de cette année consacré à la lutte contre la corruption, pour prendre des actions décisives contre ce fléau qui entrave le développement et ronge la cohésion sociale. Je suis convaincu que le Président Muhammadu Buhari, qui coordonne ce thème, saura donner l'impulsion nécessaire à ce combat.

Ensuite, la nécessité d'opérationnaliser dans les meilleurs délais nos institutions financières panafricaines, notamment la signature et la ratification des instruments y relatifs. Leur mise en place conforterait la souveraineté financière et monétaire du continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La persistance des conflits et leurs conséquences désastreuses sur la vie des populations africaines continuent de nous mobiliser au plus haut point.

En Somalie, les efforts doivent se poursuivre pour permettre l'aboutissement de la transition en cours entre l'AMISOM et les forces somaliennes.

Au Soudan du Sud, comment ne pas redire notre incompréhension face à la violence insensée que les belligérants infligent, avec une cruauté indescriptible, à une population qui n'a que trop souffert. Le moment est venu d'imposer des sanctions à ceux qui font obstacle à la paix. Je renouvelle le soutien de l'Union africaine à l'IGAD.

Au Burundi, les parties se doivent de privilégier le dialogue, seule voix de sortie de crise.

En République démocratique du Congo, les tensions et violences de ces derniers jours ont, une fois encore, illustré l'urgence de la mise œuvre de bonne foi de l'Accord de la Saint Sylvestre, en vue de la tenue des élections en décembre 2018.

En Centrafrique, tout doit être fait pour assurer l'aboutissement de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, lancée sous les auspices de l'Union africaine.

Au Mali, la mise œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation doit être accélérée, parallèlement à la mobilisation d'un appui plus important pour la force conjointe du G5 Sahel.

Les efforts doivent être redoublés en Libye pour mettre un terme au calvaire des populations. L'Afrique doit prendre toute sa place dans la recherche d'une solution, de concert avec les Nations unies et les autres partenaires concernés.

S'agissant du Sahara occidental, je ne peux qu'exprimer mon espoir de voir cette situation enfin résolue. L'Afrique peut y contribuer positivement, en appui aux Nations unies. Le règlement de ce lancinant conflit aidera inmanquablement à la relance, tant attendue, du projet de construction maghrébine.

Parallèlement, nous devons aussi renforcer l'action qui est la nôtre dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

J'appelle tous les Etats membres et autres acteurs concernés à joindre leurs efforts pour trouver des réponses à ces crises et, partant, réaliser l'objectif de faire taire les armes à l'horizon 2020.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Conscients du fait que l'Afrique et le reste du monde sont dans une situation d'interdépendance et que nos destins sont liés, nous avons accordé, au cours de l'année qui s'est achevée, une attention soutenue à la promotion de nos partenariats stratégiques.

Un accord sur le cadre stratégique en matière de paix et de sécurité a été signé avec les Nations unies en avril 2017. Il vient d'être complété par un accord portant sur la mise en œuvre des Agendas 2063 et 2030. Il me plaît de relever qu'une coopération trilatérale se met progressivement en place entre l'Union africaine, les Nations unies et l'Union européenne.

Je me réjouis, comme vous tous, de la réussite du Sommet Union africaine-Union européenne, au succès duquel la Commission a contribué de toutes ses forces. Je réitère notre appréciation au Président Alassane Dramane Ouattara et à son Gouvernement pour les dispositions prises pour le bon déroulement des travaux.

Je note avec satisfaction la poursuite des efforts visant à approfondir nos partenariats avec le Monde arabe, la Chine, le Japon, la Turquie et bien d'autres encore. Ce sont là autant de champs que nous défrichons à présent avec d'avantage de soins et de savoir-faire.

Cet effort participe d'une démarche plus globale pour promouvoir des approches multilatérales, les seules à même de permettre à la communauté internationale de trouver des solutions durables aux défis nombreux qui l'interpellent. C'est dans cet

esprit que la Commission a pris position sur d'importantes questions de préoccupation internationale, notamment celle de Jérusalem et l'accord sur le programme nucléaire iranien.

L'Afrique doit, par conviction et par intérêt, être à l'avant-garde du combat pour le multilatéralisme et un monde plus juste et équitable. C'est dans cet esprit que je me propose de convoquer, dans les mois à venir, une conférence sur l'Afrique et le multilatéralisme.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

La réforme institutionnelle de notre Union a connu une avancée significative. Le Président Paul Kagamé et moi-même en avons présenté les grandes lignes dans la session à huis clos.

D'évidence, nous avançons sur ce chantier. Le nombre toujours croissant d'Etats qui appliquent la taxe de 0,2%, sur les importations éligibles en est une preuve éclatante, tout comme le sont les contributions sans précédent au Fonds de la paix.

D'autres axes de la réforme et non des moindres, notamment la division de travail entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales doit impérativement prendre corps, pour permettre à celles-ci de pleinement jouer leur rôle de pilier de l'intégration.

Il va sans dire que le succès de nos efforts est fortement lié à notre degré de cohésion. Et notre cohésion elle-même est fonction de la franchise de nos discussions et de l'intensité de nos concertations sur la marche à suivre.

Ai-je besoin de rappeler qu'à la phase où nous nous trouvons désormais, nous n'avons plus que deux choix : avancer résolument dans la mise en œuvre de la réforme ou laisser la voie à un échec, un de plus, dont les conséquences entameront gravement l'image et la crédibilité du précieux outil d'unité, de libération, d'intégration, de développement et de démocratie qu'est l'Union africaine.

Je n'ai pas l'ombre d'un doute que votre engagement pour l'Afrique et votre grande sagesse feront sortir de ce Sommet des décisions qui porteront haut, très haut, la réforme. Ce faisant, vous placerez notre organisation, définitivement, aux niveaux exaltés de l'espérance qu'elle soulève au sein des peuples africains et de leurs amis dans le monde.

Je vous remercie de votre attention.